



DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION D.2026-47 : Désignation des délégués et suppléants du Conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Brindas légalement convoqué, s'est assemblé dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Guillaume GIRAUD, Maire de Brindas.

Date de convocation : 28/05/2026

Date d'affichage : 28/05/2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseiller absent non représenté : 1

Nombre de procurations données : 7

Nombre de votants : 28

Etaient présents :

Guillaume GIRAUD, Gérard BICHONNIER, Justine PINTO RÉIS, Patrick BIANCHI, Marion GUEDES, Lionel TOUZET, Sylvie GAUDET dit TRAFIT, Laurent FERLET, Nathalie POIGNET, Laetitia ROSA DA COSTA, Julie CROS, Jonathan FOURNIER, Carole CHAPON, Fabrice PÉCOU, Bérengère GARDON, Philippe ROBIN, Céline FAYOLLE, Pierre BOUYSSOUX, Frédéric JEAN, Danielle GEREZ, Martine LALAUZE

Avait donné pouvoir : Gabriel SEVERIN donne pouvoir à Jonathan FOURNIER, Fabrice VERICEL donne pouvoir à Martine LALAUZE, Eric BEARZATTO donne pouvoir à Danielle GEREZ, Patrick WAWRZYNIAK donne pouvoir à Frédéric JEAN, Gwendoline PRADEL donne pouvoir à Marion GUEDES, Martine PILAZ donne pouvoir à Gérard BICHONNIER, Mathis BLANCHARD donne pouvoir à Guillaume GIRAUD,

Absent non représenté : Sylvie PETER

Secrétaire de séance : Laurent FERLET

Aux termes de l'article L.O.276 du code électoral : « le Sénat est renouvelable par moitié. À cet effet, les sénateurs sont répartis en deux séries 1 et 2 dont fait partie le Rhône.

Le renouvellement de la série 2 des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2026. Les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026, conformément au décret n°2026-301 du 21 avril 2026, afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Pour rappel, les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège électoral composé de grands électeurs qui peuvent être députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers métropolitains de Lyon et délégués des conseils municipaux.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil municipal de BRINDAS d'approuver la délibération suivante :

Le Conseil Municipal

VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT l'obligation d'élire 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants

DÉLIBÈRE

- **ARTICLE UN : CONSTATE** le dépôt de deux listes respectant la parité avant l'ouverture du scrutin. Les listes sont :
 - **Liste « Brindas avec vous – la liste d'union »**

	NOM	Prénom		Domicile	Ville	date de naissance	Lieu de naissance
1	GIRAUD	Guillaume	H	10 rue des Varennes	69126 BRINDAS	19/09/1985	Lyon 3e
2	POIGNET	Nathalie	F	57 chemin du Chazottier	69126 BRINDAS	14/06/1974	Oullins
3	BICHONNIER	Gérard	H	110 route de la Pillardièrè	69126 BRINDAS	11/03/1960	Craponne
4	GAUDET DIT TRAFIT	Sylvie	F	64 route de la Douane	69126 BRINDAS	22/09/1963	Lyon 3e
5	BIANCHI	Patrick	H	115 chemin du Soyard	69126 BRINDAS	02/12/1959	Talence
6	GUEDES	Marion	F	14 chemin des Flaches	69126 BRINDAS	27/08/1990	L'isle-Adam
7	FERLET	Laurent	H	30 chemin du Guillermy	69126 BRINDAS	20/02/1976	Lyon 8e
8	PINTO REIS	Justine	F	56 allée des Hermières	69126 BRINDAS	17/08/1988	Lyon 4e
9	SEVERIN	Gabriel	H	86 bis route de la Douane	69126 BRINDAS	27/10/2005	Lyon 8e
10	CROS	Julie	F	20 route de la Fonte du Buyat	69126 BRINDAS	14/02/1986	Vénissieux
11	PECOU	Fabrice	H	64 route de la Douane	69126 BRINDAS	22/10/1968	Valenciennes
12	GARDON	Bérengrère	F	2 chemin du Milon	69126 BRINDAS	24/09/1982	Lyon 9e
13	ROBIN	Philippe	H	75 chemin des Essarts	69126 BRINDAS	12/09/1964	Lyon 3e
14	ROSA DA COSTA	Laetitia	F	187 chemin des Broussatières	69126 BRINDAS	15/07/1977	Décines-Charpieu
15	BOUYSSOUX	Pierre	H	17 chemin de la Croix des Rameaux	69126 BRINDAS	21/01/1970	Lyon 7e
16	PILAZ	Martine	F	161 chemin de la Blondine	69126 BRINDAS	24/09/1951	Blanzat
17	TOUZET	Lionel	H	25 F allée des Hermières	69126 BRINDAS	05/09/1971	Chaponost
18	PRADEL	Gwendoline	F	55 chemin de la Rivière d'Yzeron	69126 BRINDAS	07/01/1987	L'arbresle
19	FOURNIER	Jonathan	H	27 B chemin des Andrès	69126 BRINDAS	03/07/1985	Aurillac
20	FAYOLLE	Céline	F	177 chemin des Pannetières	69126 BRINDAS	31/08/1977	Ste-Foy-les-Lyon

NOM	Prénom	Sexe	Adresse	Ville	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Département
1 WAWRZYNAK	Patrick	H	57 C , Chemin du Morillon	69126 Brindas	30/09/1962	Angers	49000
2 LALAUZE	Martine	F	43 A Rue des Vrennes	69126 Brindas	24/06/1949	Mulhouse	68100
3 BEARZATTO	Eric	H	37 Route de la Borne Croisée	69126 Brindas	19/10/1965	LYON 3	69003
4 GEREZ	Danielle	F	61 Chemin du Vivier	69126 Brindas	07/11/1965	Lyon 7	69007
5 VERICEL	Fabrice	H	23 Chemin du grand Puy	69126 Brindas	29/11/1976	Tassin la Demi Lune	69160
6 PETER	Sylvie	F	17 Chemin du Rullay	69126 Brindas	30/04/1961	Lyon 3	69003
7 JEAN	Frédéric	H	169 Chemin du Grossand	69126 Brindas	28/01/1972	BEZIERS	34500

- **ARTICLE DEUX**: PROCÈDE à l'élection des délégués et de leurs suppléants du Conseil municipal de Brindas pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- **ARTICLE TROIS**: CONSTATE la répartition des sièges suivants, après avoir procédé au dépouillement :
 - Liste « Brindas avec vous – la liste d'union » : 22 suffrages soit 12 mandats de délégués et 4 mandats de suppléants
 - Liste « Brindas, ensemble construisons l'avenir de notre commune » : 6 suffrages soit 3 mandats de délégués et 1 mandat de suppléant.
- **ARTICLE QUATRE**: PROCLAME élus au sein du collège électoral pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

Prénom et NOM de l'élu	Liste sur laquelle il figurait	Mandat de l'élu
M. Guillaume GIRAUD	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
Mme Nathalie POIGNET	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
M. Gérard BICHONNIER	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
Mme Sylvie GAUDET DIT TRAFIT	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
M. Patrick BIANCHI	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
Mme Marion GUEDES	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
M. Laurent FERLET	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
Mme Justine PINTO REIS	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
M. Gabriel SEVERIN	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
Mme Julie CROS	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué

M. Fabrice PECOU	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
Mme Bérangère GARDON	Brindas avec vous, la liste d'union	Délégué
M. Patrick WAWRZYNIAK	Liste Brindas, ensemble construisons l'avenir de notre commune	Délégué
Mme Martine LALAUZE	Liste Brindas, ensemble construisons l'avenir de notre commune	Délégué
M. Eric BEARZATTO	Liste Brindas, ensemble construisons l'avenir de notre commune	Délégué
M. Philippe ROBIN	Brindas avec vous, la liste d'union	Suppléant
Mme Laetitia ROSA DA COSTA	Brindas avec vous, la liste d'union	Suppléant
M. Pierre BOUYSSOUX	Brindas avec vous, la liste d'union	Suppléant
Mme Martine PILAZ	Brindas avec vous, la liste d'union	Suppléant
Mme Danielle GEREZ	Liste Brindas, ensemble construisons l'avenir de notre commune	Suppléant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait certifié conforme.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission au Représentant de l'État le 12/06/2026

Et affiché le 12/06/2026

Brindas le 12/06/2026

Le secrétaire,

Laurent FERLET



Le Maire,

Guillaume GIRAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux ou contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut également être saisi via le site www.telerecours.fr.